



N°16

MARS / AVRIL / MAI 2013

p2 : Edito
Vos réponses !

p4: Attualità
Raconte-moi
Prunelli

p7 : Uchjatura
Anticiper la baisse
des dotations
de l'Etat

CUMUNA di 
PRUNELLI di FIUM'ORBÙ

U NUTIZIALE

di a Cumuna di Prunelli di Fium'Orbu



Vos questions

M. le Maire vous répond

► A quand l'ouverture de la piscine pour les adultes ?

Le bâtiment de la piscine du Fium'Orbu appartient à la Collectivité Territoriale de Corse (CTC), il est donné en gestion à l'Education Nationale. Il est accessible aux enfants de la cité scolaire du Fium'Orbu et également au public par le biais d'une adhésion aux différentes associations utilisatrices.

Récemment j'ai interpellé M. Paul Giacobbi, Président de Conseil Exécutif de Corse, sur les difficultés que rencontrent les associations face à ce type de gestion. J'espère qu'il prendra en compte cette remarque et qu'il permettra à ces dernières de bénéficier de conditions d'accès et de créneaux horaires plus adaptés à leurs besoins.

► Nouveau site d'enfouissement de déchets :

De nouvelles questions nous ont été posées à propos du site d'enfouissement de déchets. A ce sujet, une réunion publique d'information s'est tenue le 5 mars 2013 à la salle Cardiccia. Une quarantaine de personnes seulement avait fait le déplacement. C'est dommage car de nombreuses questions ont été abordées. Pour l'heure, je vous invite à vous rendre sur notre blog ou sur notre site internet pour consulter le résumé de cette rencontre. Ce document vous fournira de nombreuses réponses très complètes.

► Pourquoi n'y a-t-il pas de Centre de Loisirs durant les vacances de Noël ?

Le Centre de Loisirs Communal est fermé durant les vacances de Noël en raison du nombre insuffisant de demandes d'inscriptions.

► A quand un dos-d'âne à Pardisole dans la ligne droite ?

La pose de dos d'ânes entraîne deux types de réactions : les satisfaits et les mécontents. Afin d'éviter les réactions contradictoires de ce type, l'équipe municipale a pris la décision d'instaurer une nouvelle règle pour la mise en place de nouveaux ralentisseurs. Désormais pour toute nouvelle demande, il sera nécessaire de nous faire parvenir une pétition signée par les riverains empruntant la section de voie concernée. Après étude précise, les services communaux compétents valideront ou non la nécessité d'installer un tel dispositif.

► Pour quelle date la réfection de la route entre Querciolo et l'école ?

A ce jour 20 % des voies communales ne sont pas revêtues d'enrobé. Comme vous le savez les projets routiers sont très coûteux, il nous faut donc d'abord terminer le recouvrement de toutes nos routes avant de procéder à la réfection de celles qui sont déjà goudronnées. Néanmoins nous effectuons une à plusieurs fois par an, selon la nécessité, des campagnes d'entretien des voiries. Pour cela nous avons fait l'acquisition



il y a quelques années d'une machine « point à temps », qui permet de restaurer les chaussées détériorées par l'usage et les intempéries. A l'heure actuelle, les services techniques communaux sont à pied d'œuvre pour remettre en état toutes les sections communales. Cette opération de réfection se déroule en plusieurs tranches :

La première concerne les secteurs de : Pardisole, Marfisolé , Casamuzzone, Petraghjolu. La seconde concernera les zones : Abbazia, Morta, Querciolu, Furnelli, Migliacciaru.

Pierre Simeon de Buochberg

U NUTIZIALE
di a Cumuna
di Prunelli-di-Fium'Orbu

Bulletin trimestriel édité par :
Municipalité de Prunelli-d-Fium'Orbu
Contact : 04 95 56 51 10
www.prunellidifiumorbu.fr

Directeur de publication :
Pierre SIMEON DE BUOCHBERG

Comité de rédaction :
Commission de communication :
Natacha, Mélanie, Céline
Service communication :
Mélanie Costantini-Nofares

Photos :
Municipalité de Prunelli-di-Fium'Orbu
Jacques Mattei, Stéphane Gamant
Mélanie Costantini-Nofares

Conception :
Agence Sè

Impression :
Imprimerie du Fium'Orbu



A



B



C



D



E



F



G

A Stand d'information du comité Feste in Fium'Orbu, à l'occasion du Sidaction

B Soirée du Sidaction à la salle Cardiccia, groupe Incantu

C Carnaval de Migliaciaru organisé par le Comité Feste in Fium'Orbu

D Campagne de réfection des voiries communales

E Spectacle des élèves de CM2 de M^{me} Hallard à la Salle Cardiccia

F Les enfants du centre de loisirs communal visitent l'aérodrome d'Alzitone

G Carnaval de l'école maternelle de Capanella

● Raconte-moi Prunelli

Dans le cadre du projet « Raconte-moi Prunelli », nous avons recueilli des témoignages d'antan.

Ces récits de vie inédits retracent l'histoire de notre territoire et de ses habitants à travers les siècles. Si vous aussi vous souhaitez partager un souvenir vécu sur la commune ou le canton, contactez le service communication au 04.95.56.51.17 aux horaires d'ouverture de la Mairie.

1945 : Sarisacci en feu, raconté par Paul Chiari



« J'étais âgé de 12 ans à peine lorsqu'un terrible incendie a ravagé mon village ; nous étions en août 1945 et comme chaque année en Corse, l'été était caniculaire et surtout très venteux.

Il était environ 20 heures, j'étais avec ma grand-mère et deux de ses amies à la veillée, lorsque nous aperçûmes au loin sur les hauteurs de Palneca, une lueur. C'était un incendie. Tout en plaisantant je dis : « Vous savez demain matin il est ici ... »

Malheureusement, le jeune garçon que j'étais avait raison et à l'aube le feu était bel et bien là.

Il devait être 4 ou 5 heures du matin, j'étais endormi aux côtés de mon père dans notre maison de Sarisacci, quand tout à coup, nous fûmes réveillés par les hurlements de ma cousine Eugénie qui frappait avec force à la porte : « Réveillez vous, réveillez-vous, il y a le feu ! ». Aussitôt, pris de panique, je me lève en catastrophe et aide mon père à se redresser. Le pauvre homme avait été gazé pendant la guerre et il en avait gardé de lourdes séquelles physiques.

Sans réfléchir davantage, je décidais de rester auprès de lui pour l'aider. Je parvins à le soutenir jusqu'au lavoir. Par chance, un ami, Vustacciu ALESSANDRINI, qui passait par là, vint à notre secours. Il prit mon père sur son dos pour le conduire à l'abri des flammes et grâce à lui, nous fûmes sauvés.

Durant ce périple, je me souviens avoir vu Jean-Toussaint OTTOMANI, le porteur de lait du village, et sa mère essayer de préserver leur maison des flammes en l'arrosant d'eau qu'ils transportaient à l'aide de seaux, de la source à leur maison. Grâce à leur courage et leur persévérance, leur maison fut épargnée.

Cet incendie fut terrible et nous avons eu beaucoup de chance d'en sortir pratiquement indemnes. Mais ma grand-mère Marie OTTOMANI et son amie, Jeanne OTTOMANI, ont été brûlées au 3ème degré. Fort heureusement, malgré de terribles souffrances, elles survécurent ».

A la suite de cette tragédie, le journal local « le Petit Bastiais » complimenta dans ses colonnes, Paul pour son courage et sa ténacité. Il reçut également de la part du Préfet de Région une lettre de félicitation. Quand ce dernier vint sur place pour constater l'étendue du sinistre, qui rappelons-le dévasta toute la commune de Prunelli, causant également la mort de six personnes d'une même famille entre Albitroni et Sarisacci, il offrit au jeune garçon un costume.

« J'étais fou de joie et surtout très ému, car c'était mon premier costume, je n'ai d'ailleurs jamais oublié cet instant ».



● Débroussaillage :

l'Office de l'environnement intervient sur notre commune

Les incendies ravagent chaque année la région méditerranéenne et plus particulièrement notre île. Les prunellais gardent d'ailleurs tous en mémoire le terrible brasier qui avait dévasté notre commune en août 1945.

Afin d'éviter un nouveau drame, la municipalité a souhaité mettre en œuvre une procédure relative au débroussaillage réglementaire autour des habitations sur l'ensemble du territoire communal, en vertu de l'article L.322-3 du Code Forestier.

Pour cela nous avons sollicité l'appui technique et administratif de l'Office de l'Environnement de la Corse, doté depuis peu d'un service « d'animateurs du débroussaillage ».

Ainsi à partir du mois de mai 2013, vous aller donc recevoir à votre domicile, la visite de ces animateurs qui vous préciseront, pour ce qui est de votre maison ou parcelle de terrain, la nature des travaux éventuels que vous devrez effectuer.

Le rôle de ces animateurs est avant tout de vous conseiller techniquement afin que vous puissiez mettre efficacement en sécurité votre habitation et votre famille.

A la suite de cette visite, vous aurez un an maximum pour réaliser ces travaux et vous mettre, de ce fait, non seulement en sécurité, mais aussi en conformité avec la réglementation.

En bref :

● Réforme des rythmes scolaires

Lors du dernier Conseil Municipal, qui s'est tenu le 19 avril 2013, la municipalité de Prunelli-di-Fium'Orbu a pris la décision de solliciter une dérogation pour reporter à la rentrée scolaire 2014-2015, la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires.

● Inscrivez-vous à notre newsletter

Nous vous rappelons que la municipalité de Prunelli-di-Fium'Orbu a mis en place depuis quelques mois une newsletter. Accessible sur la page d'accueil du site www.prunellidifiumorbu.fr, elle permet de diffuser régulièrement les dernières informations et surtout de rester connecté à l'actualité de votre commune. Alors n'attendez plus et foncez vous inscrire !

● *Des champions de natation à la piscine du Fium'Orbu*



En mars dernier, l'équipe du Cercle des Nageurs de Marseille, composée de Florent Manaudou, Maxime Bussièrre, Frédéric Bousquet, Fabien Gilot et Rafael Munoz, s'est rendue en Corse pour une petite « mise au vert ».

L'occasion pour ces champions de natation et médaillés Olympiques, d'effectuer un entraînement à la piscine du Fium'Orbu en présence de quelques élus locaux et d'une poignée d'élèves issus de la section sportive du collège. Cette visite inédite représente une réelle fierté pour la commune de Prunelli mais également pour la Cité Scolaire du Fium'Orbu qui a pu bénéficier, grâce à la couverture médiatique suscitée, d'une belle mise en valeur de ses installations sportives.



● *Réunion publique : un moyen efficace de communiquer*

À l'initiative de M. le Maire et en complémentarité de l'Enquête Publique relative à l'Installation d'un Site d'Enfouissement de Déchets Non Dangereux sur la commune, une réunion publique d'information s'est tenue le 5 mars dernier à la salle Cardiccia. Animée par le Cabinet d'Etude, Environnement Méditerranée Conseil, la société de Traitement des Ordures Corses (porteuse du projet) et en présence de M. Bruno Carry, Commissaire Enquêteur, cette réunion était destinée à présenter le projet à la population. Particulièrement riche et interactive, elle a permis aux personnes intéressées de s'exprimer et d'obtenir des réponses claires à leurs interrogations.



● *Succès de la cellule Passeport*

En 2012, la station de délivrance de passeports biométriques installée à la mairie annexe de Prunelli-di-Fium'Orbu depuis 2010 a enregistré 412 demandes. Un chiffre très encourageant qui promet d'être largement dépassé en 2013, puisque à l'heure actuelle plus d'une centaine de demandes ont déjà été comptabilisées.

Si vous souhaitez établir ou faire renouveler votre passeport, vous serez accueillis en mairie quelque soit votre commune de résidence. Mais avant tout déplacement, nous vous invitons à contacter le service Etat-Civil au 04.95.56.51.10, qui vous renseignera sur les pièces obligatoires à fournir. Cette prise de contact préalable est nécessaire afin d'éviter tout retard dans le traitement de votre dossier.

● *Une longue et belle vie !*



Le 13 février Barbe Felicitée Costantini, pensionnaire de l'EPHAD A ZIGLIA a fêté ses 100 ans. L'occasion pour le Centre Communal d'Action Sociale de Prunelli-di-Fium'Orbu de lui offrir un superbe bouquet de fleurs aux couleurs de son sourire et de sa joie de vivre.

Née en 1913, Félicie, comme la surnomment ses amis, a passé sa vie entre Ghisoni et l'Indonésie. Mère de trois enfants et correspondante pour le Provençale Corse à ses heures, elle a mené une vie bien remplie. Aujourd'hui Félicie est grand-mère de cinq petits-enfants et arrière-grand-mère quatorze fois.

● *Conseil Municipal des Enfants : donner la parole aux jeunes*

Le 28 mars, les enfants de l'école élémentaire de Prunelli-di-Fium'Orbu ont voté pour élire leurs représentants au Conseil Municipal des Enfants (CME). Ainsi neuf binômes des classes de CM1 et CM2 sur 17 ont remporté le scrutin.



Matériel électoral installé, urne, isolements, feuilles d'émargement... Les élèves ont ainsi pu appréhender le déroulement d'une véritable élection. D'ailleurs ils ont pris l'évènement très au sérieux puisque ces dernières semaines, les élections du CME étaient dans tous les esprits. « *Le Conseil Municipal des enfants constitue un lieu d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif ainsi que de la démocratie. Il apporte aux jeunes une véritable connaissance de la vie locale et institutionnelle* », précise Pierre SIMEON de BUOCHBERG.

Cette démarche vise plusieurs objectifs :

- Permettre aux jeunes d'exprimer leurs idées pour améliorer leur quotidien au sein de l'établissement scolaire.
- Réfléchir aux améliorations possibles de la commune en concertation avec les élus.
- Exercer les plus jeunes à une citoyenneté active et leur permettre l'accès à la responsabilité et à l'autonomie.
- Donner le goût de l'engagement.
- Familiariser les enfants avec la politique locale.

La mise en place d'un Conseil Municipal des Enfants favorise les rapprochements intergénérationnels et le dialogue entre les élus et les jeunes : « *Le lien de proximité que ce nouveau projet promet d'établir, permettra à la municipalité d'enrichir sa politique jeunesse. Comme vous le savez ce volet a toujours constitué une priorité pour notre équipe municipale. La mise en place d'un CME vient confirmer cette volonté d'être encore plus à l'écoute des besoins et des préoccupations des nouvelles générations* ».

Les 9 binômes du Conseil Municipal des enfants année scolaire 2012 / 2013 :

- Vincent Higoa et Saveriu Luzi
- Clément Paoli et Aurélie Larriue
- Carla Fouilleron et Carla Martinetti
- Martin Ferrenti et Gianni Fremin Cardosi
- Thomas Rossini et Mattéo Harry
- Lou-Anne Esperandieu et Flora Esperandieu
- Olivia Houille et Leria Moracchini
- Sarah Filippini et Laetitia Ottavi
- Rayane Ben Fadel et Jean-Baptiste Brugioni

Le Maire et son Conseil-Municipal, remercient les enfants qui ont participé à cette élection et félicitent tous les candidats.

**Le Conseil Municipal
des Enfants de Prunelli-di-Fium'Orbu est
animé par , M. le Maire, deux conseillères municipales,
Marie-Josée Santoni et Natacha Peraldi puis par le service
communication de la Mairie.**



FOCUS :

Identifier les portes du Fium'Orbu pour mettre en valeur notre territoire

Récemment la municipalité a installé des totems d'entrée et sortie d'agglomération. Prunelli-di-Fium'Orbu a également été matérialisé au rond-point de Migliacciaru par la mise en place d'une plaque en fer forgé lumineuse. Des visuels qui marquent la volonté de l'équipe municipale de mettre en valeur l'identité de notre commune.

Prunelli-di-Fium'Orbu est un secteur en plein développement, qui possède une existence et une culture marquées. M. le Maire précise : « *Nous n'avons pas à défendre l'image d'une ville ou se contenter d'être la banlieue résidentielle d'un bourg plus important. Notre commune, située sur un canton identifié et identifiable, possède un caractère qui se nourrit d'un patrimoine extrêmement riche, à la fois rural, agricole et industriel* ».

En sa qualité de porte d'entrée du canton du Fium'Orbu, Prunelli se fait la vitrine des villages de l'intérieur. Une vitrine qui se doit d'être le reflet de ce territoire.

Aujourd'hui l'ambition de la municipalité est de concrétiser cette exception en mettant en place divers projets, explique Pierre Simeon de Buochberg : « *Nous souhaitons matérialiser les portes d'entrée du territoire par le biais d'aménagements paysagés. Une volonté qui s'accorde avec notre action quotidienne à savoir : offrir aux habitants de notre commune un cadre de vie harmonieux et agréable.* »

Autre projet : la mise en place d'une marque de territoire : « *En concertation avec les différents élus du canton, et en ma qualité de Conseiller Général, je souhaite que le Fium'Orbu soit identifié à travers une marque, un visuel commun à tous les villages* ».

Pour apporter une représentation concrète à cette « identité Fiumorbaise », il convient de l'associer à un évènement. « *A l'image de la « Fiera di u Casgiu » de Venaco, ou de la « Fiera di a Castagna » de Bocogano, nous souhaitons mettre en place un rendez-vous exceptionnel, qui soit à la fois traditionnel et identitaire pour permette de diffuser les valeurs et les richesses du Fium'Orbu à une plus large échelle.* »

Anticiper la baisse des dotations de l'Etat

Pour 2014, l'Etat a annoncé une baisse de 4.5 milliards d'euros de ses dotations. Une mesure qui aura forcément des conséquences importantes dans les budgets des collectivités locales. Face à cette réforme, la commune de Prunelli-di-Fium'Orbu anticipe et se lance dès cette année, à la recherche de nouvelles recettes.

« Nous avons longuement réfléchi avec l'équipe municipale pour trouver une solution qui nous permette de compenser cette baisse de budget. Nous n'opterons pas pour la diminution des services municipaux. Cette décision serait en désaccord avec notre politique de mise en place d'un service public toujours plus performant.

Nous n'augmenterons pas non plus les impôts locaux en 2013. Ce réflexe n'est pas le notre, les taux restant inchangés depuis 2005. Dans ce climat de difficultés économiques, nous pensons avant tout aux familles qui doivent déjà supporter de lourdes charges », explique Pierre SIMEON de BUOCHBERG.

Pas d'augmentation des taux mais un travail sur les bases

Depuis 9 ans, la commune n'a donc pas augmenté ses taux d'impositions mais en contrepartie l'Etat lui impose l'adoption d'un mécanisme correcteur visant à assurer une égale proportion des parts contributives de chaque type de logement. C'est à dire d'effectuer un travail d'ajustement des bases d'imposition (bases x taux = montant de l'impôt).

C'est ici qu'intervient la Commission Communale des Impôts Directs. Composée d'administrés et de représentants de l'Etat, son rôle est de répertorier toutes les habitations de la commune en précisant : catégorie du logement, superficie et présence ou non de piscine. Une fois toutes ces informations renseignées, la commission ajuste ou non la catégorie de l'habitation (de 1 à 8) . C'est cette catégorie qui constitue la base d'imposition.

« Une maison de 100 m² construite dans les années 1980, sera classée dans une catégorie autre qu'une maison de même superficie à confort égal, mais construite dans les années 2010. Cette situation crée donc de profondes inégalités face à l'impôt ».

Le souhait de l'Etat ici est de rééquilibrer la situation en demandant à tous les propriétaires de payer un impôt juste, équitable, en accord avec la classe de leurs biens immobiliers.

Attirer des nouvelles ressources

Qui dit baisse des recettes, dit forcément baisse des dépenses. Effectivement en 2013, une vigilance encore plus appuyée sera apportée au budget de fonctionnement. M. le Maire accompagné des services compétents, travaille activement à la mise en place d'un Plan d'Economie Générale, destiné à réévaluer précisément les dépenses de chaque secteur communal afin de les réduire de manière drastique.

Autre direction prise par la municipalité : la recherche de nouvelles ressources. « Les projets de Centre de Rééducation Fonctionnelle

ou de Site d'Enfouissement de Déchets Non Dangereux, entrent directement dans cette démarche. Au quotidien, nous nous efforçons de faire de Prunelli un territoire ou qualité de vie rime avec qualité de services. L'objectif affiché ici est de rendre notre commune toujours plus attrayante, tant pour les particuliers que pour les entreprises. En effet les nouveaux arrivants qui viennent s'installer chez nous constituent une source de revenus supplémentaires indispensables au maintien de notre équilibre économique ».

3 questions à :
Ange-Pierre VIVONI,
Président de l'association
des Maires de Haute-Corse



au sujet de la baisse des dotations de l'Etat
aux collectivités locales.

► Quel sera l'impact de cette réforme sur les collectivités locales ?

Cela représente une baisse de 7 à 10% des recettes de dotation. Mais en tant que Président de l'Association des Maires de Haute-Corse, je pense qu'il faut arrêter de dire que cette nouvelle mesure va mettre en danger les communes. La majorité d'entre elles pourront faire face. Néanmoins elles doivent aller à « la pêche aux nouvelles recettes ». Mes collègues Maires doivent anticiper cette réforme et non pas la subir.

► Pour pallier à ce manque les communes doivent-elles augmenter les impôts locaux ?

Les collectivités doivent trouver de nouvelles recettes mais elles ne doivent surtout pas augmenter les impôts locaux. La taxe d'habitation est selon moi l'impôt le plus injuste qui soit. Il varie énormément d'une commune à l'autre, si bien qu'il représente souvent une somme très importante dans le budget des ménages. Cet impôt devrait être redéfini au profit d'un calcul basé sur les revenus. Dans ce contexte de crise économique, chacun d'entre nous doit travailler sur son territoire pour protéger les contribuables, c'est indispensable.

► Où les communes peuvent-elles trouver ces nouvelles recettes ?

Il existe plusieurs solutions. Tout d'abord les communes devront réduire au maximum, au plus serré, leur budget de fonctionnement. Elles pourront également faire appel aux emprunts. Nous avons d'ailleurs négocié récemment des taux très intéressants dédiés aux collectivités avec la banque postale. Le Maire de Prunelli par exemple, je le dis sincèrement, se bat pour trouver ces nouvelles recettes, et je le félicite. Le projet d'installation de déchets non dangereux permettra notamment à Prunelli-di-Fium'Orbu d'augmenter sa capacité d'autofinancement et de ne pas trop subir cette réforme. Je n'ai pas de crainte pour votre commune, il faut comme vous le faites, que les autres collectivités locales aillent chercher des ressources ailleurs en suivant ce modèle.

Propos recueillis le 25 mars 2013.

Programme des ÉVÉNEMENTS Mai / Juin 2013

Sam 18 Mai / 20h30 🇪🇺

Boby Lapointe

Salle Cardiccia

Dim 19 Mai / 16h00 🇪🇺

Spectacle de rue « Prince à dénuder »

Migliacciaru

Sam 25 Mai / 20h30

Spectacle de chant

des élèves de Marie Carpentier

Salle Cardiccia

Dim 26 Mai

Courses à l'hippodrome de Calzarellu

Sam 1^{er} et Dim 2 Juin 🇪🇺

Atelier Aquarelle- Pôle des associations

Du 13 au 15 Juin 🇪🇺

Festival de courts métrages

« Les toiles du court »

Salle Cardiccia

Ven 21 Juin / à partir de 18h00 🇪🇺

Fête de la musique
scène ouverte à Migliacciaru

tous les groupes amateurs de la micro-région sont invités à se manifester auprès de l'association Anima au 04.95.56.26.67 ou 06.64.54.94.32

Sam 22 Juin / 20h30

Spectacle de danse

de l'association Chore'art

Salle Cardiccia

Dim 23 Juin

Courses à l'hippodrome

de Calzarellu

Ven 28 Juin

Spectacle de fin d'année

des élèves de l'école élémentaire

de Prunelli-di-Fium'Orbu

RENSEIGNEMENTS, RÉSERVATIONS, INSCRIPTIONS

Association Anima - Tel : 04.95.56.26.27

Mairie annexe de Prunelli di Fium'Orbu - Tél : 04.95.56.51.10



Calzarellu, années 60 / 70

Etat Civil / Janvier Avril 2013

Décès

- Jean Baptiste BARTOLI, le 3 janvier 2013
- Gisèle MEULEMEESTER, le 9 janvier 2013
- Sylvia PALANQUE, le 11 janvier 2013
- Dévote GAROSI, le 23 janvier 2013
- Joseph GUIDICI le 7 février 2013
- Lucienne CONDERY, le 16 février 2013
- Mathéa CHIARI, le 20 février 2013
- Solange HASHOLDER, le 22 février 2013
- Taib ADAIME, le 24 février 2013
- Solange Hasholder, le 2 février 2013
- Pierre-Joseph Brun, le 5 février 2013

- Charles Martinetti, le 2 mars 2013
- Margarita Bernard, le 6 mars 2013
- Marcel Senocq, le 19 mars 2013
- Antoinette Pierre, le 23 Mars 2013
- Françoise Guidini, le 27 Mars 2013
- Philippe Colder, le 27 Mars 2013
- Jacqueline Carle, le 30 mars 2013
- Marie-Thérèse Guidici, le 10 avril 2013
- Gérard Biancardini, le 19 avril 2013
- Jean-Etienne Bernamonti, le 24 avril 2013

Mariages

- Simon ALBERTINI et Sabrina DHENNIN, le 9 fév 2013
- Youssef Essalhi et Nadia Gonat, le 23 Mars 2013
- Philippe Vincenti et Sabrina Scordo, le 20 avril 2013

Naissances

- Romain GAUTHIER, le 2 janvier 2013
- Livia FABIANI, le 9 janvier 2013
- Aya EL ASSIOUI, le 11 janvier 2013
- Marissa FLORIAN, le 26 janvier 2013
- Aaron Bertin le 1er Mars 2013
- Daniel Da Cunha Carrolio, le 12 Mars 2013
- Younes Goncalves Boujnan, le 19 mars 2013